



Programme  
des Nations Unies  
pour l'environnement



UNEP/BUR/32/2  
10 octobre 1988  
FRANCAIS  
Original: ANGLAIS

---

**PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE**

Réunion du Bureau des Parties contractantes  
à la Convention pour la protection de la  
mer Méditerranée contre la pollution et aux  
Protocoles y relatifs

Athènes, 31 octobre 1988

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTE

Ordre du jour provisoire annoté

Point 1 de l'ordre du jour - Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour provisoire établi par le secrétariat sous la cote UNEP/BUR/32/1 et annoté dans le présent document sera proposé pour adoption par la réunion.

Point 2 de l'ordre du jour - Rapport d'activité du Coordonnateur

Un rapport écrit sur l'état d'avancement des activités couvrant la période septembre 1987 - septembre 1988 est disponible sous la cote UNEP/BUR/32/3. Le Coordonnateur mettra en lumière les questions et faits principaux intervenus depuis la dernière réunion du bureau. Le Bureau sera prié de commenter le rapport et d'en prendre note.

Point 3 de l'ordre du jour - Préparation de la réunion du Bureau élargi

Le Coordonnateur mettra les membres du Bureau au courant de la préparation du Bureau élargi.

Point 4 de l'ordre du jour - Date et lieu de la prochaine réunion du Bureau

Il sera demandé au Bureau de prendre une décision sur la date et le lieu de sa prochaine réunion.

Point 5 de l'ordre du jour - Questions diverses

Le Bureau souhaitera peut être aborder toute autre question relative à la mise en oeuvre du Plan d'action pour la Méditerranée.

Point 6 de l'ordre du jour - Adoption du rapport de la réunion

Un projet de rapport de la réunion sera soumis au Bureau pour adoption.